

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 30 Juin 2025

FG/MV
2025-109

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 30 juin à dix-sept heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le Mardi 24 juin 2025 et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique, et retransmise sur le site internet de la Ville.

Conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14 - Présents : 21 - Représentés : 5 - Absent : 1

ETAIENT PRESENTS : Mme Sylvie de Gaetano, Maire ; Mme Delphine Pando, M. Guy Legrix, Mme Martine Guillon, M. Patrice Brière, Mme Catherine Vatier, M. David Revert (à partir de la délibération n°2025-57), M. Lionel Bottin, Mme Julie Mulac, M. Maxime Aguillé, Mme Dominique Vignesoult, M. Pascal Simon, M. Jacques Taque, Mme Jeannine Outin, M. Stéphane Sabathier, M. Hervé Huchet, Mme Rébecca Babilotte, Mme Stéphanie Fresnais, M. Michel Thomasson, Mme Eléonore de la Grandière (à partir de la délibération n°2025-54), Mme Fabienne Rubin

ETAIENT REPRESENTES : M. Didier Quenouille (pouvoir à Mme le Maire), Mme Isabelle Drong (pouvoir à Mme Vatier), Mme Adèle Grand-Brodeur (pouvoir à M. Aguillé), Mme Claude Barsotti (pouvoir à Mme Fresnais), M. d'Achon (pouvoir à Eléonore de la Grandière)

ETAIT ABSENT : M. Jean-Pierre Deval

Le Conseil Municipal désigne Martine Guillon comme Secrétaire de séance.

.....
OCTROI DE SUBVENTIONS

POUR L'ACHAT DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE OU DE VELOS CARGO

La ville de Trouville-sur-Mer a souhaité encourager et répondre aux besoins et à la volonté d'utilisation simple et écologique de vélos à assistance électrique ou de vélos cargo et répondre à une demande croissante de la population avec la mise en place d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo délibérée en Conseil Municipal du 18 février 2021.

Pour rappel, le pourcentage alloué est de 30 % maximum des sommes engagées Toutes Taxes Comprises.

Un plafond a été fixé à 300 € TTC pour les vélos à assistance électrique et 400 € TTC pour les vélos cargos.

Dix dossiers ont été reçus depuis le mois de janvier 2025 et sont donc proposés au conseil.

Madame le Maire soumet aux membres du conseil municipal cette proposition d'octroi de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ou de vélos cargo.

Le rapport entendu,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 février 2021 et d'une modification du règlement en date du 2 janvier 2025, instaurant la mise en place d'un dispositif de subventionnement de 30 % des sommes engagées, plafonnée à 300 euros pour l'achat de vélos à assistance électrique neuf, à 400 euros pour les vélos cargo, et pour les vélos d'occasion les plafonds sont 150 € pour les VAE et 200 € pour les vélos cargo.

Vu l'avis de la commission des Finances et du Foncier du 19 juin 2025,

Vu l'avis de la commission Développement Durable, Qualité de vie et Environnement du 20 juin 2025,

Considérant que les dossiers de demande de subvention reçus sont complets et répondent aux conditions d'éligibilité requises,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide d'octroyer**, pour un montant total de **2 879,94** euros, des subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique ou de vélos cargo aux bénéficiaires suivants :

<u>Bénéficiaires</u>	<u>Montant de la subvention (euros)</u>
Madame KELLERMANN Fabienne 12, Rue de la mère Ozerai 14360 TROUVILLE SUR MER	300,00 €
Madame LE BRUN Pierrette 29, Rue Léon Tellier 14360 TROUVILLE SUR MER	300,00 €
Madame DELAUNEY Carole 48, Rue Henri Numa 14360 TROUVILLE SUR MER	300,00 €
Madame BOUTEILLER Marie-Thérèse 38 - 40, rue d'Aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	300,00 €
Monsieur BOUTEILLER Philippe 38 - 40, rue d'Aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	300,00 €
Madame CAILLON Brigitte Rue Saint-Jean, Résidence Isabelle 2, BÂT 2 bis 14360 TROUVILLE SUR MER	300,00 €
Madame OUTTERS Sabrina 11, Rue Winston Churchill 14360 TROUVILLE SUR MER	239.97 €
Monsieur OUTTERS Bruno 11, Rue Winston Churchill 14360 TROUVILLE SUR MER	239.97 €

Madame ÉCALARD Linda
1169 route d'Aguesseau
14360 TROUVILLE SUR MER

300,00 €

Madame GIRAULT Alice
1, Chemin de bagatelle
14360 TROUVILLE SUR MER

300,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDEES : 2 879,94 €

- **Autorise** le Maire ou un Adjoint le représentant à effectuer toutes les démarches et formalités et à signer tout acte ou pièce afférent à l'exécution de cette décision.

Le Maire :

- **Informe** que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen dans le délai de deux mois après sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

.....
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE MAIRE

LE SECRETAIRE DE SEANCE